



J'habite en province de Luxembourg et je me déplace régulièrement ou occasionnellement dans la région ou vers le Grand-Duché de Luxembourg.

J'en ai assez des embouteillages, des énervements au volant, des factures d'essence et d'entretien démesurées.

Je suis une formation et les déplacements pèsent sur mon budget.

Je cherche un mode de déplacement pratique, convivial, plus respectueux de l'environnement et surtout bon marché ?

*luxcovoiturage.be, le site de covoiturage provincial, est fait pour vous !*

## Des questions qui reviennent souvent ???

### Que disent les assurances ?

**Pas de problème**, l'assurance RC de votre voiture couvre les passagers, donc également les covoitureurs. **Une seule condition** : le conducteur ne peut pas faire de bénéfice. Pour être précis, il ne peut pas toucher un dédommagement supérieur à 0,25 euros par km.

### Et les contributions ?

Si vous êtes soumis à ce régime de déduction, vous pouvez en tant que conducteur, continuer à déduire vos frais de déplacement à raison de 0,15 euros par km, sans devoir déclarer les compensations payées par vos covoitureurs.

En tant que covoitureur, vous pouvez également déduire cette somme, mais uniquement sur un trajet simple domicile - travail avec un maximum de 50 km.

Monsieur Jean-Marie Carrier  
Député Permanent aux Affaires  
sociales et hospitalières



Province de  
Luxembourg



Ministère  
de l'économie  
et de l'emploi



Affaires sociales  
& hospitalières  
Province de Luxembourg

Luxcovoiturage est une initiative de la **Province de Luxembourg** et des communes de **Habay, Léglise** et **Neufchâteau**.

Cette initiative a pu voir le jour grâce au soutien financier du **Ministre de l'Economie et de l'Emploi de la Région Wallonne**.

Partageons  
le voyage !



[www.luxcovoiturage.be](http://www.luxcovoiturage.be)

Un nouveau service  
gratuit pour faciliter  
le covoiturage  
dans la province  
de Luxembourg



# Le « covoiturage » ?

Le «covoiturage», c'est le fait pour des conducteurs et des passagers de se regrouper pour voyager ensemble. Les covoitureurs partagent les frais pour que tout le monde y gagne.

## ● Quelques exemples vécus

- Une personne se rend tous les jours de Libramont à Messancy pour y travailler. Elle embarque sur son chemin une personne qui travaille près de la sortie Arlon-Weyler et qui n'a pas de voiture.
- Une personne qui va travailler à Luxembourg prend quelqu'un en charge sur le parking du Space-center à Redu, où son conjoint la dépose. Cet arrangement leur évite l'achat d'une deuxième voiture.
- Trois personnes se donnent rendez-vous deux fois par semaine pour aller ensemble à leur cours du soir à Marche-en-Famenne. Chacun prend sa voiture à tour de rôle et ça coûte à chacun... trois fois moins cher !



# 4 luxcovoiturage.be c'est quatre principes

## ● Un service accessible à tous et gratuit

*luxcovoiturage.be* s'adresse à toutes les personnes intéressées. Demandeurs d'emploi, personnes en formation (de jour comme de soirée), travailleurs transfrontaliers, avec ou sans véhicule, que se soit pour le travail ou pour le loisir, quelle que soit votre situation, *luxcovoiturage.be* est fait pour vous.

## ● ● Trouvez des annonces en trois clics

En trois clics, vous aurez accès à une base de données continuellement remise à jour reprenant les différentes offres et demandes.

## ● ● ● Enregistrez-vous comme membre

Si une annonce vous intéresse, vous pouvez contacter directement la personne concernée, après vous être inscrit comme membre (inscription en ligne immédiate). Une fois devenu membre, vous pourrez déposer vous aussi une ou plusieurs annonces, que vous soyez conducteur ou passager.

## ● ● ● Même si vous n'avez pas Internet

Renseignez-vous auprès de votre CPAS, administration communale, lieu de formation ou entreprise. Certaines institutions partenaires peuvent vous inscrire comme utilisateur du service et gérer vos annonces à votre place.

# Les avantages du covoiturage



## Vous êtes conducteur

Vous pouvez rentabiliser les trajets effectués avec votre véhicule en prenant un ou plusieurs passagers habitant dans la même région et se rendant au même endroit que vous.

Vous pouvez demander jusqu'à 0,05 euros par kilomètre et par passager. Imaginez que vous travaillez, vous et vos covoitureurs, à 25 km de votre domicile. Par passager, vous économisez ainsi plus de 50 euros par mois.

En prenant en charge une personne chaque jour de la semaine pour se rendre à 25 km, vous pouvez récupérer 50 euros par mois sur vos frais de déplacement !

## Vous êtes passager



Vous bénéficiez d'un transport pratique et flexible tout en contribuant aux frais de déplacement de votre conducteur (0,05 euros par km). Une

solution qui peut parfois éviter l'achat d'une voiture ou au minimum réduire ses coûts d'utilisation.

2,50 euros par jour pour vous rendre en voiture à un travail ou un lieu de formation distant de 25 km, voilà un transport performant et pas cher !